



Employé/e de stock (ORP)

L'employé de stock effectue les entrées et sorties de marchandises dans les stocks. Il réceptionne les livraisons, prépare les articles à sortir en vue de leur distribution dans les ateliers et exécute des inventaires périodiques. Il conditionne et prépare l'expédition des colis destinés aux clients. Il transporte les charges à l'aide d'un transpalette ou d'un chariot élévateur et utilise un logiciel de gestion ERP.

Durée de la formation

40 jours dont 4 jours de permis cariste et 1 jour de permis nacelle.

300 heures – 400 périodes.

A qui s'adresse cette formation

Toute personne aimant le contact avec les autres, possédant un sens inné de l'organisation d'un stock (classement, disposition, rangement), à l'aise avec l'outil informatique.

Compétences professionnelles acquises

- :: Réceptionner, contrôler et mettre au stock les livraisons.
- :: Distribuer les marchandises dans les ateliers.
- :: Conditionner et expédier des marchandises.
- :: Effectuer des inventaires périodiques.
- :: Obtenir le permis de cariste et de nacelle (en collaboration avec l'ASFL).
- :: Garantir l'exactitude des stocks et la traçabilité de la marchandise.
- :: Saisir les transactions dans l'ERP.
- :: Sous le contrôle de l'ASFL, réaliser des arrimages et des élingages pour le transport des marchandises et maîtriser le chargement sur un pont de camion.
- :: Connaître les marchandises dangereuses et les stocker de manière appropriée.

Module Pratique

240 heures – 320 périodes.

Connaissances professionnelles

60 heures – 80 périodes.

- :: Mathématiques.
- :: Informatique.
- Lecture de plans.

Conditions d'admission

Français B1. Maîtrise des 4 opérations de base en arithmétique. Réussite du test d'entrée réalisé au CNIP.

Documents délivrés

Diplôme CNIP d'employé/e de stock et un permis de cariste et un permis nacelle délivrés par l'ASFL

Contact

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse de courriel formation@cnip.ch ou via notre formulaire ou encore par téléphone.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les différents genres